

# Société du Plan Nord

Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Étude des crédits 2020-2021

# SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

No	TABLE DES MATIÈRES	Page
1.	Veillez dresser la liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyse, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe dans la dernière année en indiquant pour chacun : a. le sujet; b. la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé; c. les coûts reliés à sa réalisation; d. le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.	3
2.	Indiquer la valeur financière du passif environnemental sous responsabilité publique pour tous les secteurs sous responsabilité du MERN. Ventiler ce passif par secteur (mine, énergie, forêt, etc.) et par région administrative.	3
<b>SECTION ÉNERGIE</b>		
1.	Veillez indiquer quelles sommes ont été accordées en 2019-2020 en production et utilisation d'énergies renouvelables, ventiler par projet et par type d'énergie (éolien, solaire, hydroélectricité, etc.) a. Combien étaient de nouveaux projets?	3
2.	Veillez indiquer les montants utilisés en transport et distribution d'énergies renouvelables en 2019-2020?	3
3.	Combien de projets ont été financés dans la recherche pour le stockage d'énergie renouvelable (batteries ou autres vecteurs)? a. Quels étaient les montants associés à chaque projet?	3
4.	Veillez fournir les revenus des ventes d'hydroélectricité à l'extérieur de la province du Québec. a. Dans quoi cet argent serait-il investi?	3
5.	Quels montants ont été mis pour supporter l'industrie de l'électricité verte du Québec? a. Quels ont été les projets financés?	3
6.	Combien coûte le maintien du système québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) annuellement?	3
7.	Comment la conformité des émetteurs de gaz à effet de serre sont-ils contrôlés afin de vérifier leur conformité au marché du carbone? a. Combien d'émetteurs n'étaient pas conformes? b. Quelles ont été les conséquences?	3
8.	Est-ce que le gouvernement possède une équipe d'experts indépendants en écofiscalité pour le conseiller et optimiser le régime fiscal québécois dans l'atteinte des objectifs en transition énergétique, en environnement et en mobilité durable?	3

No	TABLE DES MATIÈRES	Page
9.	Quels ont été les projets de modernisation des réseaux d'électricité? Veuillez donner les montants associés à chaque projet et le type de modernisation.	3
<b>SECTION RESSOURCES NATURELLES</b>		
1.	Quelles sont les subventions offertes à la consommation et au développement d'hydrocarbures au Québec? a. À quel montant se chiffre chacune d'entre elles?	3
2.	À combien se chiffre le passif environnemental du Québec, incluant mais ne se limitant pas aux montants qui seraient nécessaires pour dépolluer les terrains contaminés, pour remblayer les sites miniers abandonnés et réparer toute autre forme de dégât environnemental ou de pollution sur le territoire Québécois?	3
<b>MINES ET REDEVANCES SUR L'EAU</b>		
1.	Où ont été investies les redevances en droits miniers versés par les différentes entreprises minières? a. Quels projets ont-ils servi à financer?	3
2.	Quels ont été les montants perçus de la taxe sur les émissions atmosphériques? a. Quels sont les projets qu'ils ont permis de financer, et ce avec hauteur du montant?	3
3.	Quels ont été les montants perçus de la taxe sur les résidus miniers? a. Quels sont les projets qu'ils ont permis de financer, et ce avec hauteur du montant?	3
4.	[Industrie minière, restauration] a. L'ensemble des mesures, des plans d'action et des programmes mis en place depuis les dix dernières années visant à enrayer le passif minier; b. Depuis les dix dernières années et en prévision des dix prochaines en fonction des mesures actuellement mises en place, l'évolution du coût relatif au passif minier environnemental total, comprenant notamment les coûts de restauration et de réaménagement des sites abandonnés et ceux présentement en opération; c. Depuis les dix dernières années et en prévision des dix prochaines, les sommes allouées et prévues relatives à la restauration des sites miniers à la charge de l'État concernant : - Les sites miniers abandonnés par les promoteurs, en précisant les montants pour chaque site; - Les sites miniers ayant fait l'objet de travaux de restauration partagés entre l'État et des entreprises privées; d. Depuis les dix dernières années et en prévision des dix prochaines en fonction des mesures actuellement mises en place, la contribution, calculée en fonction des sommes investies et anticipées, de l'industrie minière et des autres entreprises privées afférentes à la restauration et au réaménagement du passif minier environnemental; e. Depuis les dix dernières années et en prévision des dix prochaines, pour chaque site minier, la proportion en pourcentage des sommes perçues par l'État allouées et prévues à la restauration du passif minier calculée en fonction de : i. La valeur minérale extraite (à la sortie du gisement); ii. La valeur minérale produite; iii. La redevance minière perçue ou à percevoir; f. En ventilant pour chaque firme, organisme ou autre entité, depuis les dix dernières années et en prévision des dix prochaines, les sommes relatives à la restauration des sites miniers à la charge de l'État allouées respectivement :	3

- i. À des firmes privées offrant des services d'ingénierie, de biologie ou d'écologie;
    - ii. À des organismes de l'État;
    - iii. À des universités;
    - iv. À des instituts ou à des centres de recherche;
    - v. À des institutions collégiales;
  - g. En ventilant pour chaque site, depuis les dix dernières années, les sommes allouées à la restauration des sites miniers à la charge de l'État faisant appel aux biotechnologies ou encourageant leur recours (bactéries, champignons, plantes ou autres organismes génétiques modifiés);
  - h. Depuis les dix dernières années, pour chaque site minier, les sommes reçues relatives à la garantie légale de restauration minière dont le montant correspond aux coûts anticipés pour la réalisation des travaux prévus au plan de réaménagement et de restauration, en précisant la forme de ces garanties (suivant l'article 115 du *Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure*, M-13.1, r. 2) :
    - i. Chèque fait à l'ordre du ministre des Finances du Québec;
    - ii. Obligations émises ou garanties par le Québec ou une autre province au Canada, le Canada ou une municipalité au Canada;
    - iii. Certificats de dépôts;
    - iv. Lettre irrévocable et inconditionnelle de crédit;
    - v. Cautionnement ou une police de garantie;
    - vi. Fiducies, en précisant de manière distincte les intérêts générés par le patrimoine fiduciaire;
  - i. Depuis 2014, le nombre et le nom des entreprises minières ayant fait défaut de procéder aux versements de garanties de restauration minière dont le montant correspond aux coûts anticipés pour la réalisation des travaux prévus au plan de réaménagement et de restauration.
- 
5. [Industrie minière, transition énergétique] 3
- a. Les sommes allouées afférentes à la Réflexion sur les ressources minérales critiques et stratégiques;
  - b. Pour chacune des dix dernières années, concernant les projets miniers s'inscrivant dans la catégorie des ressources minérales critiques et stratégiques (classés par ressource minérale extraite ou transformée) :
    - i. Le nombre de projets en fonction des stades suivants :
      - Exploration;
      - Exploitation;
      - Restauration;
      - Fermeture post-restauration.
    - ii. Les sommes de l'État allouées à chacun de ces projets, sous forme de :
      - C. Crédits d'impôts;
      - D. Congés fiscaux;
      - E. Allocations pour déductions de frais en matière d'évaluations environnementales;
      - F. Consultations de la population;
      - G. Subventions;
      - H. Autres.
    - iii. Les recettes perçues par l'État pour chacun de ces projets, sous forme de :

No	TABLE DES MATIÈRES	Page
	C. Redevances; D. Impôts; E. Autres.	
6.	[Industrie minière, redevances et impôts] a. Depuis les 10 dernières années, les recettes perçues par l'État pour chaque site minier établies par : i. Les redevances minières calculées par la valeur brute en fonction des prix des minéraux; ii. Les impôts payés par les sociétés minières; iii. Autres sources, en précisant.	3
7.	[Industrie minière, gouvernance] a. Depuis les 10 dernières années, la proportion du budget du MERN et les sommes allouées à : i. La restauration des sites à la charge de l'État; ii. La promotion et le développement de l'industrie minière, en précisant les montants associés aux campagnes de marketing et de relations publiques; iii. Le soutien financier aux compagnies, par phase (exploration et exploitation); iv. Autres postes de dépenses.	3
8.	Depuis les dix dernières années, pour chaque région administrative, concernant la redevance sur l'eau : i. L'évolution du taux de redevance exigé; ii. Les volumes d'eau prélevés; iii. Les sommes perçues; iv. Les sommes réinvesties dans des programmes visant : - Chaque région administrative; - L'ensemble du Québec.	3
9.	Quels ont été les montants perçus des compensations pour les habitats fauniques? a. Quels sont les projets qu'ils ont permis de financer, et ce avec hauteur du montant?	3
10.	Quel est le montant des déductions et crédits d'impôt accordées aux entreprises minières dans le cadre du régime d'impôt minier, incluant la perte fiscale associée à la déduction d'impôt sur le revenu? Ventiler par catégorie de déduction ou de crédit fiscal.	
<b>FORÊTS</b>		
1.	Quels sont les montants donnés aux industries forestières pour supporter leur activité ? Veuillez fournir cette donnée, ventilée par industrie.	3
2.	Quels sont les projets mis en place qui présentent une (ré)utilisation des différentes parties de l'arbre ? Quels montants sont associés à ces projets?	3
3.	Quelle est la quantité de carbone (t.eq. CO <sub>2</sub> ) stockée durablement par la gestion forestière au Québec et quel est le plan du ministère pour augmenter la capacité d'absorption de ce puits de carbone naturel?	3
4.	Quelle est la quantité de GES relâchée dans l'atmosphère attribuable aux feux de forêts ayant sévi au Québec en 2019-2020? Fournir une évolution historique sur 5 ans.	3

**AUTRE**

- 
- |    |  |   |
|----|--|---|
| 1. | Fournir le budget carbone du ministère et le bilan carbone imputable aux activités et aux programmes du ministère, soit notamment pour 2019-2020 :   | 3 |
| a. | Le total des émissions de GES associées aux activités directes du ministère;   |   |
| b. | L'estimation des émissions de GES attribuables aux programmes du ministère, incluant mais ne se limitant pas aux émissions attribuables aux subventions accordées par le ministère en proportion du montant de ces subventions dans les projets concernés;   |   |
| c. | L'estimation des réductions d'émissions de GES attribuables aux activités directes et aux programmes du ministère, incluant mais ne se limitant pas aux réductions d'émissions découlant d'activités subventionnées par le ministère ainsi qu'aux puits de carbone attribuables au ministère le cas échéant. |   |
| i. | Ventiler ces réductions selon qu'elles soient des réductions relatives ou des réductions absolues d'émissions de GES. Fournir une estimation du coût moyen de ces réductions par tonne de CO2 équivalent;  |   |
| d. | Le bilan carbone du ministère, soit le total des émissions de GES attribuables au ministère auquel est soustrait le total des réductions d'émissions attribuables au ministère;  |   |
| e. | Le quota d'émissions du ministère, soit la limite supérieure finie des émissions totales de GES à travers le temps attribuables au ministère qui permettraient d'atteindre les objectifs de réduction des GES du ministère et ainsi la cible de réduction des GES du gouvernement;                           |   |
| f. | Le plan d'action du ministère pour diminuer le bilan carbone du ministère afin de respecter son budget carbone dans le cadre des objectifs de réduction des GES du gouvernement.   |   |
-

## **SOCIÉTÉ DU PLAN NORD**

### **ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021**

#### **Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Ces questions ne concernent pas la Société du Plan Nord.